



**COMMUNE DE SAINT MITRE LES REMPARTS**

## **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

En exécution de l'arrêté municipal n° 2019-574 du 29 novembre 2019, il sera procédé à une enquête publique sur la modification du tracé du Chemin rural dit du Niveau à Saint Mitre les Remparts.

L'enquête publique, destinée à assurer l'information et la participation du public, se déroulera du mardi 07 janvier 2020 au mercredi 22 janvier 2020 inclus en mairie de Saint Mitre les Remparts.

Pendant la durée de l'enquête, toute personne pourra :

- consulter le dossier et consigner ses observations dans le registre d'enquête prévu à cet effet en mairie de Saint Mitre les Remparts du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
- consulter le dossier sur le site internet de la Commune <https://www.saintmitrelesremparts.fr/>
- adresser ses observations au commissaire enquêteur par voie postale à la mairie de Saint Mitre les Remparts ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [secretariatgeneral@saintmitrelesremparts.fr](mailto:secretariatgeneral@saintmitrelesremparts.fr)

Monsieur Guy SANTAMARIA, Directeur Général des Services retraité de la fonction publique, est nommé commissaire enquêteur et se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, à l'Hôtel de Ville, lors des permanences suivantes :

- Mardi 07 janvier 2020 de 9h à 12h
- Mercredi 22 janvier 2020 de 14h à 17h

Après la clôture de l'enquête, copie du rapport d'enquête publique et des conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de saint Mitre les Remparts et sur le site internet de la Ville.

Au terme de l'enquête publique, le Conseil municipal sera appelé à se prononcer par délibération sur l'aliénation permettant d'entériner la modification de tracé du Chemin rural.

Des informations peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Général de la mairie [secretariatgeneral@saintmitrelesremparts.fr](mailto:secretariatgeneral@saintmitrelesremparts.fr)